



Pommiers panorama © DjoTof

# Assemblée générale

I AVRIL 2016

A POMMIERS MOULONS

49 personnes ont participé à l'assemblée générale de LA Maison Pop' qui s'est tenue vendredi 1 avril à Pommiers-Moulons. 26 adhérents étaient présents ou représentés (3 pouvoirs)

Les administrateurs de l'association ont présenté les rapports d'activités détaillés ci-après.

Page | I

# Sommaire

Rapport moral :..... page 2

PV AG 2015 :..... page 5

Rapport d'activités :..... page 9

Rapport financier : ..... page 20

Perspectives : ..... page 25

Résolutions : ..... page 27

# Rapport moral

« Bonjour à tous et merci de votre présence ce soir parmi nous.

Si l'assemblée générale 2015 était un peu spéciale pour Anne, celle-ci l'est aussi pour moi, puisque c'est la première que j'ouvre et préside.

Je n'étais pas particulièrement destinée à cela mais les circonstances de la vie m'y ont amenée, à travers un engagement au niveau de l'accueil périscolaire du RPI. Je suis toujours dans une phase d'apprentissage et de découverte et c'est vraiment très enrichissant. J'ai découvert le monde associatif de notre territoire et je dois admettre, à ma grande honte, que j'en ignorais la richesse.

La question que l'on peut se poser c'est : suis-je un cas isolé ? Je ne le crois pas.

L'école est un lien social indiscutable, nos enfants sont un lien social, grâce aux activités scolaires et extra-scolaires. La Maison Pop' est je crois connue et reconnue sur le territoire pour son action dans le secteur enfance/jeunesse. Mais quid du reste de la population ? Quid du reste de nos activités ? Les personnes seules sans enfant, les couples sans enfant, les personnes retraitées, plus ou moins isolées et même les familles, adhérentes ou pas, connaissent-elles toutes les activités annexes proposées par la Maison Pop' et au-delà de la Maison Pop' par toutes les associations du territoire ?

Comment pouvons-nous être mieux reconnus ? Je crois que cela passe par une meilleure connaissance de notre territoire, et pour cela, nous avons besoin de tous, élus, habitants du territoire, ... Citoyens de nos

villes et de nos campagnes, nous aimerions vous donner la parole plus souvent.

Nous évoquons souvent entre nous, membres du conseil d'administration et salariés le rôle et la place du bénévole. Parfois ce mot fait peur : cela veut dire quoi être bénévole ? Les questionnements sont divers : cela va me prendre du temps, je vais me sentir obligé de ..., que puis-je faire ... ? Je n'ai pas de compétence particulière alors que puis-je apporter ..?

Page | 3

Toutes les raisons sont bonnes pour être bénévole, il faut que chacun trouve la sienne : se sentir utile à la collectivité, s'engager, agir sur son environnement, occuper du temps libre, être passionné par quelque chose (sport, loisir), apporter une compétence professionnelle précise, rester actif tout simplement...

Sans bénévoles, il n'y a pas d'associations et celles-ci contribuent fortement au progrès social, culturel et économique de leur territoire.

Tout le monde peut se rendre utile, à son niveau. Il n'y a pas de petit ou de grand bénévole, il n'y a que des personnes généreuses qui ont envie de donner. Alors n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Je remercie tout d'abord les administrateurs de m'avoir fait confiance et de m'avoir accompagnée dans cette première année pleine de nouveautés et de surprises. Nous avons dû faire face à des situations particulières, et nous avons fait face tous ensemble. Un grand merci également aux salariés à qui nous avons demandé beaucoup en 2015, sachant que 2016, année de renouvellement du projet social, va nécessiter également beaucoup d'engagement.

J'aimerais également remercier tous nos partenaires et leurs représentants, nos interlocuteurs, qu'ils soient élus ou techniciens : la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Sous-préfecture, la CAF de Charente-Maritime, la commune de Montendre, le Conseil Départemental de Charente-Maritime et la délégation territoriale de Haute-Saintonge, le Sivom du canton de Montendre, la Communauté des communes de Haute Saintonge, la MSA des Charentes, l'Agence Régionale de Santé, qui nous soutiennent et nous aident, financièrement mais aussi moralement.

Merci à tous. »

Florence Gruelles, présidente

# PV de l'assemblée générale du 3 avril 2015

Vendredi 3 avril 2015 à 18 h 30, LA Maison Pop' a convoqué l'assemblée générale annuelle de ses adhérents au centre culturel de Montendre. 55 personnes étaient présentes dont 32 votants (voir feuille d'émargement en annexe).

Sous la présidence d'Anne Ventroux, le conseil d'administration a examiné toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dans son rapport moral, Anne Ventroux a informé l'assemblée qu'après quatre années à exercer la fonction de présidente, elle souhaitait ne pas renouveler son mandat. Cette décision est motivée par sa volonté de traduire par des actes les enjeux majeurs de la vitalité associative, que sont le renouvellement des instances et l'ouverture à l'autre. Ceci a impliqué de faciliter l'arrivée d'une nouvelle personne pour lui succéder et s'appuie sur une dynamique collective, professionnels et bénévoles associés.

Les administrateurs ont ensuite présenté les rapports d'activités et financiers. 2014 fut marqué par l'augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs et la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires via l'organisation des Temps d'Activités Péri éducatifs. On constate également le développement d'activités nouvelles et de nouveaux publics : sophrologie, atelier « Manger, bouger et autres recettes de bien-être », club de jeux Les Ludopathes, etc. L'association a ponctué l'année de spectacles et autres manifestations conviviales

avec le souci qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Le nombre d'adhérents est en augmentation : 500 personnes. L'équipe de permanents a été renforcée, elle compte 14 professionnels au 31 décembre 2014, dont 7 animateurs en emploi d'avenir. L'accès à la formation continue demeure une priorité de l'association. Les partenariats financiers ont été maintenus, ce qui a permis à LA Maison Pop' d'acheter un minibus (6 000 €) et du mobilier (20 000 €) pour améliorer le fonctionnement des accueils de loisirs. M. Gaudrie, Commissaire aux comptes, a présenté les conclusions de son audit, et certifié les comptes annuels. L'assemblée a validé les perspectives 2015 de l'association qui déclineront deux axes forts : « accueillir » et « aller vers ». Dans ce contexte favorable, les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées comme suit :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve le P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2014, le compte-rendu moral et le compte-rendu d'activités qui lui ont été présentés par la Présidente et les administrateurs de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par la trésorière, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, L'Assemblée Générale donne à la Présidente, à la Trésorière et aux membres du

Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RÉOLUTION**

Page | 7

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice s'élevant à 17 446 ,55 euros, de la façon suivante :

- 17 446,55 € en report à nouveau créiteur dont le solde sera de 110 422,51 € après cette affectation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce et statuant sur ce rapport approuve l'absence de convention sur la période.

Cette résolution est adoptée : 1 abstention, 30 pour, 0 contre.

### **CINQUIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SIXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale procède à l'élection des administrateurs à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit :

Sophie Girardeau et Jimmy Ayroulet.

Sont déclarés régulièrement élues et à l'unanimité : Françoise Sarraud Mainfroy, Anne Ventroux et Patricia Gestas.



## **SEPTIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

---

Page | 8

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale a été clôturée à 20h45.

# Rapport d'activités

Ce rapport d'activités se fonde en partie sur l'évaluation des activités que nous avons menée durant « **la quinzaine du bilan** ».

Dans le cadre du renouvellement du projet social, nous avons souhaité expérimenter une manière d'*aller vers* celles et ceux qui participent aux activités que nous organisons pour recueillir leur avis. C'est la « quinzaine du bilan » : du 18 au 31 janvier 2016, un binôme composé de bénévoles et professionnels s'est rendu sur douze actions organisées par LA Maison Pop'. Une communication avait précédé notre venue (cf flyer plus bas). Nous avons rencontré plus de 120 personnes avec qui nous avons effectué le bilan de l'action qui les concerne ; nous avons également recueilli leur avis sur l'accueil, l'encadrement, les locaux, le matériel, les principes de LA Maison Pop', etc. Pour cela, nous avons utilisé l'abaque de Régner dont l'aspect ludique permet à chacun d'exprimer son opinion et évite les phénomènes d'influence. C'est également une méthode très facile à exploiter. Des échanges ont suivi, immédiatement et parfois en cascade, qui ont alimenté ce rapport d'activités.

Cette quinzaine a été l'occasion de rencontres, de discussions. Elle a permis à ceux qui l'ont animée d'aller sur les lieux d'activités, de se rendre compte des conditions dans lesquelles se tiennent les ateliers, de qui participe. Nous avons systématiquement eu un accueil chaleureux et des pistes d'amélioration.

## Appui à la vie associative et familiale.

**Objectif :** accueillir pour informer et accompagner les personnes afin de faciliter la vie de famille et l'engagement associatif.

**Référente :** Edwige Bellicaud

L'accueil c'est la porte d'entrée du centre socio-culturel. Si chacun des professionnels et des bénévoles doit avoir présent à l'esprit que quel que soit le lieu où il se trouve, il est en posture d'accueil et de représentation de LA Maison Pop', l'association organise une permanence ouverte à tous du lundi au vendredi au siège de LA Maison Pop'. On y met à disposition des informations concernant les activités qu'organise LA Maison Pop' et plus largement celles facilitant la vie de famille et associative sur le territoire. L'accueil est également un lieu d'écoute qui permet d'entendre les besoins et préoccupations des personnes et de déceler leurs ressources et envies pour les mettre en lien avec d'autres et permettre ainsi de développer leur pouvoir d'agir.

Les personnes qui fréquentent l'accueil sont : des parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs, des adultes qui participent à nos activités (café des parents, accompagnement DAC, ..), des bénévoles associatifs, des jeunes en quête d'information ou en recherche d'emploi.

La qualité de l'accueil a été saluée comme un des points forts de LA Maison Pop' : celui proposé au siège de l'association par les agents

d'accueils (Jessica Cutrera, Charlotte Supron et Frédéric Harnist) et leur référente, Edwige Bellicaud, et par le biais des professionnels et des bénévoles qui animent des activités avec enfants ou adultes. Tous sont qualifiés de disponibles, agréables, à l'écoute et compétents.



Notre accueil a été mis à l'honneur cette année puisque nous bénéficions de la reconnaissance de l'Etat via le « label » Point d'Appui à la Vie Associative. Il a fait l'objet jeudi 28 mai d'une inauguration par le sous-préfet, le directeur de la cohésion sociale, la conseillère départementale, de nombreux élus locaux et responsables associatifs de Haute-Saintonge.

En effet, notre PAVA a la particularité de s'adresser aux habitants de Haute-Saintonge ; nous serons secondés dans cette mission par le centre social de Pons inauguré en avril 2016.

Dans ce cadre, nous sommes engagés dans le réseau MAIA, qui réunit associations et services de l'Etat depuis une dizaine d'années avec une mission d'accueil et d'information des associations. <http://www.maia-17.fr/>

Nous constatons une augmentation des associations qui viennent chercher des conseils ou un appui méthodologique, notamment provenant du sud du département.

En dépit des efforts de tous, nos locaux demeurent inadaptés à notre activité. Ils sont peu engageants et inaccessibles aux personnes qui ont des difficultés de mobilité. Ils se présentent sous forme de bureaux ce qui donne à l'association un côté administratif qui ne correspond pas à ce que nous faisons. Nous manquons d'espace pour organiser nos ateliers et nous avons perdu la pièce que nous avions à disposition pour l'atelier bien-être.

Courant 2015, le sénateur-maire de Montendre et le sous-préfet nous ont proposé de faire partie des opérateurs du projet de Maison de Services au Public. Cet équipement serait créé dans l'ancienne gare SNCF, en vente, dont la ville de Montendre s'est portée acquéreur. Les MSP (ex relais services publics) sont des espaces mutualisés de services au public. Elles réunissent plusieurs opérateurs (par ex. Pôle-Emploi, CAF, MSA, ..) afin de répondre aux besoins des citoyens les plus éloignés des services publics. Les usagers y accèdent aux premières informations et orientations grâce à un animateur-médiateur formé à cet effet. Pour en savoir plus : <http://www.cget.gouv.fr/maisons-de-services-public-expliquees-2-minutes>

Ce projet n'est pas celui dont nous rêvions. Nous avons en tête un accueil sous forme de café associatif pour organiser des soirées jeux, des spectacles, avec des salles d'activités pour cuisiner, bricoler, etc. entouré d'un espace vert pour jardiner. Le diagnostic nous a confortés dans cette idée qu'il manque sur le territoire un espace pour réunir des habitants, un lieu qu'ils puissent s'approprier et accessibles à tous.

Néanmoins nous devons être pragmatiques. Nous n'avons pas les moyens de refuser cette proposition ni l'envie de stagner.

Nous avons fait part par courrier de notre attachement à l'accueil physique SNCF et proposé de lui faire une place. Pour le reste, il nous faut rencontrer les différents opérateurs et construire ce projet avec eux.

## ----- Montendre-Ville-Club

**Objectif :** dynamiser le territoire en organisant et animant la saison estivale par un partenariat composé de : Office de tourisme, Union des commerçants, Ville de Montendre et LA Maison Pop'.

**Référent :** Rémi Marquiseau

Le concept « Montendre-Ville-Club » a été créé en 1994 pour pallier au manque d'animations locales en juillet et août alors que les collectivités avaient investi dans le tourisme. Ce concept s'inspire du fonctionnement d'un *club* de vacances pour proposer une centrale de réservations et un panel d'activités de loisirs tout-public : découvertes sportives, spectacles, locations, etc. dont l'animation était confiée à des jeunes locaux. Son pilotage repose sur un partenariat entre la ville de Montendre, l'Union des commerçants, l'Office de tourisme et LA Maison Pop', cette dernière étant également l'opérateur et l'employeur des saisonniers.

25 ans plus tard, le concept est demeuré mais nous nous sommes adaptés ; au *vide estival* se sont substitués de très nombreuses animations, spectacles, festivals, organisés par les communes, les associations et la communauté des communes. Sur notre territoire, ce n'est pas moins d'une centaine d'animations qui sont proposées dans

l'été. Aussi, avons-nous fait le choix de concentrer nos efforts sur le marché nocturne, en ville, et sur l'animation de la base nautique au lac de Montendre afin d'offrir une alternative aux propositions existantes.

### *Au lac :*

Page | 14

- **1. Free music festival (19 & 20 juin 2015) :** animation de la plage le vendredi soir et le samedi après-midi par une équipe de bénévoles, partenaires et professionnels :
  - Qi Gong par Maguy Michel
  - Combat de sumos
  - Ventre-et-glisse
  - Beach-volley
  - Palets, pétanque, slack-line, etc.

Très appréciée des festivaliers, cette animation concourt à valoriser notre territoire et le festival, en démontrant les ressources que ses habitants peuvent déployer pour accueillir des jeunes ; elle répond également à un objectif de prévention, en proposant une alternative ludique et sportive en lien avec les associations locales, notamment A Donf, organisatrice du festival, et Beats Addict Family, qui gère la partie musicale de l'après-midi. Il faut veiller à demeurer visible et créer une dynamique en associant plus de partenaires à l'animation.

- **2. Base de loisirs du lac de Montendre (juillet-août) :**
  - des locations de rosalies, pédalos, canoës, kayak, etc.
  - des initiations sportives comme le tir à l'arc, le canoë, la course d'orientation, jeux collectifs, ... pour enfants et adultes.

- des accueils de groupes, avec ou sans hébergement : ces séjours permettent d'accueillir des centres de loisirs, institutions, pour une journée ou quelques nuitées, à qui nous proposons des activités sportives, nature, en lien avec leur projet pédagogique.
- des tournois de beach-volley, soccer, etc. gratuits, ouverts à tous, tous les lundis soirs
- une journée portes-ouvertes : découverte gratuite des activités vendredi 7 août
- un ciné-site « Les combattants » en partenariat avec la Communauté des communes et un concert « Lennyloafer » vendredi 7 août en soirée.

C'est également un lieu d'information privilégié pour tous les vacanciers et promeneurs qui viennent sur le site.

Cet été, nous avons subi la défection<sup>1</sup> du comité départemental de voile qui nous a privés des activités qu'il encadre sur le lac : paddle, optimist, etc. Ceci a eu des conséquences sur la fréquentation et l'image de la base.

La base nautique demeure très fréquentée l'été : **1200 visiteurs**, ce qui conforte l'attractivité du site en général. Nous avons de bons retours sur les activités que nous proposons et notamment sur la qualité de l'animation des découvertes sportives. Nous constatons que nous nous adressons à un public familial très varié, touristes et population locale mêlés. Cependant, la diminution du nombre de groupes accueillis en séjour (3 cette année) et à la journée (6) pose question. Dans ce secteur très concurrentiel, se démarquer implique d'améliorer l'équipement et l'hébergement, ce dont nous n'avons pas la maîtrise. Une satisfaction demeure : les groupes qui viennent une

---

<sup>1</sup> Défection involontaire car liée à une difficulté de recrutement



journée ou séjournent à Montendre-Ville-Club passent de très bonnes vacances.

## *En ville : le marché nocturne*

Page | 16

| Programmation des mardis                                                     |                                |            |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------|
| <b>Lyre Montendraise</b>                                                     | Orchestre d'harmonie           | 30 juin    |
| <b>Le P'tit Baratin</b>                                                      | Pop rock                       | 7 juillet  |
| <b>Joyeuse Chevancelaise,<br/>Myriam et son orchestre,<br/>Cannes Majors</b> | Bal, Bandas, défilé majorettes | 14 juillet |
| <b>Three Little Birds</b>                                                    | Blues Ska Reggae               | 21 juillet |
| <b>Poussez pas mémé</b>                                                      | Fanfare festive et déjantée    | 28 juillet |
| <b>Jazz en B3</b>                                                            | Jazz                           | 4 août     |
| <b>Mestica</b>                                                               | Musique cubaine                | 11 août    |
| <b>Bopper' Soul</b>                                                          | Pop Soul Funk Jazz             | 18 août    |
| <b>Le Son des Maux</b>                                                       | Folk Pop Chanson française     | 25 août    |

Les marchés nocturnes ont bénéficié d'une météo très favorable et d'une programmation variée. Ces éléments nous permettent de tirer des conclusions très intéressantes. Nos marchés sont toujours fréquentés par une population locale et touristique : on estime à 1500 personnes le nombre de visiteurs chaque mardi ; sur les tables installées par nos animateurs dans les rues de Montendre, ce sont plus de 800 personnes qui partagent un repas préparé par les producteurs locaux ; les restaurants locaux font le plein, en ville et alentour. Les 51 exposants ont proposé des produits divers et variés et ont contribué au succès de cet évènement. Cette année, la présence de la gendarmerie locale et de

la police municipale a permis d'éviter à la commune de recourir à une société de sécurité pour canaliser les débordements liés au regroupement au château.

En 2015, le partenariat a fonctionné de manière rigoureuse avec l'organisation de 4 comités de pilotage où toutes les entités ont été représentées à chaque fois. Ceci est lié à la résurrection temporaire de l'UCAIM, en sommeil en 2014, ce qui a permis d'avoir un interlocuteur chez les commerçants locaux. Nous avons appris en début d'année que l'association était de nouveau en sommeil.

Cette fragilité du partenariat demeure problématique, tant le concept repose sur lui. Cette manière de travailler a-t-elle fait son temps ? Comment inventer de nouvelles formes de coopération ? Au fil des années, nous constatons que la mobilisation et la démarche de construction sont de plus en plus compliquées.

Pourtant, le marché nocturne continue de susciter de l'intérêt. On en veut pour preuve le fort engagement des bénévoles de LA Maison Pop' très investis dans l'organisation (caisse, barrières, sponsoring) ; tout aussi significatif le geste de plusieurs entreprises locales qui ont apporté une aide technique ou financière. LA Maison Pop' renouvelle ses remerciements pour leur soutien à : Crédit Mutuel, InterMarché, BricoMarché, Super U, Montendre automobile, Eurorepar, AXA, MMA, Mutuelle de Poitiers et GDP. Ils ont permis aux marchés de gagner en qualité.

A contrario, la partie base nautique suscite peu d'intérêt. Pourtant, l'enjeu est là, dans une perspective de développement de la zone du lac de Montendre. Le projet de parc des labyrinthes implique-t-il la mort de notre activité au lac ou au contraire sa montée en puissance ?

## ----- Carnaval

**Objectif : créer un évènement participatif, convivial, festif, ouvert à tous. Encourager et soutenir la dynamique d'un collectif autour d'un projet.**

Page | 18

Référente : Isabelle Serafin

Déjà dix ans pour cet évènement qui s'inscrit dans la tradition locale. Un nombre important d'habitants, environ 250 personnes, enfants, parents, grands-parents, ont défilé dimanche 8 mars 2015 sous la bannière « J'ai dix ans ».

En amont, les associations et bénévoles, coordonnés par Isabelle Serafin, avaient de nouveau tout orchestré : exposition des photos prises au fil des années par les habitants, atelier cuisine pour préparer les pâtisseries offertes le jour J, atelier sécurité (repérage du parcours, consignes). Solidarités Jeunesses avait réalisé un char qui a eu un beau succès. Purpleston Circus a animé le feu qui clôture le carnaval. Ce carnaval a également permis de célébrer la dixième année du groupe Nimb, qui s'était formé pour animer le premier carnaval et dont les musiciens amateurs n'ont jamais cessé depuis de jouer ensemble.

On le voit, le carnaval est un vecteur d'initiatives individuelles et collectives qui favorisent le vivre-ensemble.

Il méritait bien l'éclairage dont il a bénéficié lors de notre AG précédente, toutes les photos du carnaval ayant été exposées, de manière à célébrer cet anniversaire comme il se doit.

Renouveler l'équipe de bénévoles est l'objectif, peut-être le défi, qui va devoir être relevé en 2016. Un sentiment d'avoir fait le tour et une envie de transmettre le flambeau pour que perdure cet événement : c'est ce qui a émergé lors du bilan. Il va donc falloir mobiliser.

## -----Festival de la Terre

**Objectif : sensibiliser au développement durable et au respect de l'environnement.**

Référente : Isabelle Serafin

Cette année, le festival a duré toute l'année ou presque ! Une première journée, « L'énergie sous toutes ses formes » a eu lieu samedi 23 mai ; une trentaine de personnes, la plupart en famille, ont participé aux ateliers et jeux qui étaient animés par des bénévoles et Isabelle Serafin.

Un ciné-débat a suivi, mardi 9 juin, avec la projection de « Libres » de Jean-Paul Jaud, en partenariat avec les amis du cinéma de Montguyon ; un déjeuner a permis aux différents bénévoles du festival, à certains professionnels et administrateurs de LA Maison Pop' d'échanger avec ce metteur en scène très militant.

En juin, la commission citoyenneté a organisé une rencontre avec un apiculteur ; les centres de loisirs ont également vécu au rythme du festival avec plusieurs animations de sensibilisation à l'environnement.

Enfin, LA Maison Pop' a participé à la COP 21 à l'initiative de Véronique Boisbleau qui a fait le lien avec la Région Poitou-Charentes. Des adhérents ont contribué à un débat samedi 6 juin avec d'autres citoyens

de la région mais également du Sénégal. Puis, mercredi 21 octobre, LA Maison Pop' a organisé une journée « décentralisée » et préparatoire avec différents ateliers et expositions toute la journée, clôturés par une pièce de théâtre du Petit Théâtre de Pain : « Le Regard de l'Homme sombre » d'Ignacio del Moral. Environ 200 personnes se sont succédé et ont salué la qualité de ce qui était proposé. Des habitants ont également tenu des stands qu'ils avaient préparés pour susciter des échanges. Le temps fort demeure la pièce de théâtre, dont le thème, celui des réfugiés qui s'échouent sur les côtes méditerranéennes, ont fait écho à notre actualité. Ce fut également un moment intense de mobilisation puisque de nombreux bénévoles sont venus soutenir l'équipe de professionnels de LA Maison Pop'. L'objectif de cette journée était de relier des décisions qui se prennent très loin à notre quotidien : ouvrir le champ des possibles pour que des habitants, des citoyens se saisissent de ce qui est important pour eux.

On constate que les habitants se mobilisent plus sur cette question : les événements que nous organisons (cinéma, spectacle) attirent jusqu'à 120 personnes là où les premières années nous parvenions à une vingtaine de spectateurs. Des changements s'opèrent : des familles qui ne sont pas sensibles au développement durable ont participé aux ateliers ; nous rendons possible l'accès à la culture : une famille nous a confié avoir assisté à sa première pièce de théâtre.

Pour aller plus loin, nous avons questionné les habitants sur leurs environnement et cadre de vie. On constate qu'ils sont sensibles à la qualité de vie et moins « étrangers » aux pesticides, à la proximité de la centrale nucléaire.

La question demeure cependant pour le tout petit groupe de travail qui prépare ces animations : comment mobiliser autour de cette question ?

## -----Les Ludopathes

**Objectif : favoriser la mixité sociale et générationnelle sur le territoire via le jeu de société.**

Référent : Manuel Massé

Jouer n'est pas réservé aux enfants.

Lors des huit animations que le club a proposées, l'animateur a observé dans les yeux des adultes, de tous âges et de toutes conditions sociales, cette petite étincelle d'enfance qui jaillit dès qu'ils débutent un jeu de société.

Cette joie et cette bonne humeur sont les signes que le club de jeux « Les Ludopathes » a une réelle utilité sociale et que Guillaume Ferri et Manuel Massé, qui en sont les animateurs bénévoles, ont vu juste en re-dynamisant cette action.

« Les Ludopathes » répondent à un besoin de se retrouver en famille ou entre amis et de rencontrer de nouvelles personnes autour d'une activité ludique où chacun peut s'exprimer librement.

Bon nombre de participants disent que cela leur fait du bien de faire autre chose avec leurs proches ; jouer ensemble rompt le quotidien, on se redécouvre et on s'affranchit des écrans.

Le club fonctionne avec les jeux personnels des animateurs et un stock

appartenant à LA Maison POP' qui a été complété d'une dizaine de nouveaux jeux au mois de septembre.

Chaque animation a un thème support comme par ex :

- Les jeux sur les voyages,
- Les jeux coopératifs,
- Le jeu de l'oie géant,
- Le libre-service ludique : chacun apporte un jeu ou deux pour le faire partager et découvrir à ses proches.

Les Ludopathes ont vocation à animer toutes les communes du territoire et sont en lien avec les associations locales à qui ils se joignent pour proposer l'activité. Des partenariats sont donc noués avec Solidarités Jeunesses, Lecturamedi@, Koux-Koupéla, Sousmoulins Loisirs Culture, la bibliothèque de St palais de Négrignac, le comité des fêtes de St Germain de Lusignan, etc.

| <b>Date</b>                | <b>Lieu</b>                       |
|----------------------------|-----------------------------------|
| <i>Vendredi 16 janvier</i> | La Maison des bateleurs           |
| <i>Samedi 21 février</i>   | « chez Tartiflette » à Rouffignac |
| <i>Samedi 25 avril</i>     | Coux                              |
| <i>Samedi 23 mai</i>       | Montendre                         |
| <i>Samedi 19 septembre</i> | forum des associations du canton  |
| <i>Dimanche 18 octobre</i> | salon du livre de Montendre       |
| <i>Vendredi 30 octobre</i> | Saint Palais de Négrignac         |
| <i>Samedi 14 novembre</i>  | Sousmoulins                       |

Les Ludopathes sont-ils victimes de leur succès ? Plusieurs associations qui nous ont accueillis ont d'ores et déjà réservé des dates pour l'année prochaine. Il est donc nécessaire que d'autres bénévoles passionnés de jeux de sociétés nous rejoignent. L'appel est lancé.



Au premier plan : Manuel Massé et Guillaume Ferri, animateurs des Ludopathes.



## -----Mouv'Anse

Objectif : partager diverses pratiques de gym, danse, etc. pour y trouver du bien-être.

Page | 24

Référente : Françoise Sarraud Mainfroy

L'atelier Mouv'anse dirigé par Françoise Sarraud Mainfroy, a connu sa quatrième année d'existence avec un nombre de participants en augmentation (16 adhérentes pour la saison 2014/2015, dont 3 jeunes adultes et une adolescente).

L'objectif de cet atelier est de partager ensemble des pratiques dans des domaines variés: différentes formes de gymnastique, de danse etc.... le but étant également d'y trouver un bien-être et de passer un bon moment dans la bonne humeur.

La cinquième année a débuté en septembre 2015 avec un effectif stable et un noyau de fidèles depuis la création de l'atelier.

Cet atelier a lieu chaque jeudi de 18h45 à 20 h à la salle d'expression.



## ----- -Café des Parents

Objectif : espace que LA Maison Pop' propose aux parents pour témoigner de leur expérience, pour débattre sur des questions liées à la parentalité, pour créer du lien, pour ne pas rester figés dans des représentations, pour être légitimés dans leurs fonctions.

Page | I

Référente : Edwige Bellicaud

LA Maison Pop' a pu identifier au cours de « La quinzaine du bilan » et des tables rondes du 6 février 2016 une préoccupation commune très forte des parents, de l'école, des acteurs éducatifs autour de l'enfant mais qu'il régnait également un climat de défiance entre les parents et l'école. Le parent s'identifiant souvent comme la victime d'une pression sociétale où il ne peut exercer son rôle que dans un duel où il serait alternativement le parent capable ou le parent coupable ; les enseignants se plaignant quant à eux d'être décrédibilisés par des parents qui remettent en question leurs méthodes d'apprentissage, d'être démunis face à des enfants présentant différentes problématiques.

Ce contexte rend encore plus pertinent l'existence du Café des Parents, espace que LA Maison Pop' propose aux parents pour témoigner de leur expérience, pour débattre sur des questions liées à la parentalité, pour créer du lien, pour ne pas rester figés dans des représentations, pour être légitimés dans leurs fonctions.

« La quinzaine du bilan » a permis d'évaluer cette action, à cette occasion les participants ont affirmé que le Café des Parents favorisait les échanges autour de la parentalité, leur permettait d'être en lien avec d'autres personnes et correspondait à leurs attentes.

Le lieu du Café des Parents a changé en cours d'année 2015, les participants sont désormais accueillis dans une des salles du centre de loisirs (locaux école primaire) et plus dans la salle d'arts plastiques de l'école primaire de Montendre. Les parents ont donc gagné en confort car cette salle est plus propice à la convivialité, elle est aménagée avec des canapés confortables tout en gardant une proximité avec l'école.

En 2015 :

- 17 Cafés des Parents animés par la référente famille
- En moyenne 9 participants à chaque Café des Parents
- Plus d'une vingtaine de participants différents dont 8 qui y participaient pour la première fois
- Des participants aussi diversifiés que les thèmes abordés

Des échanges autour de différents thèmes :

- L'alimentation
- Le parcours et la reconversion professionnels
- Le sommeil des enfants
- L'argent dans le couple
- La réputation
- Les idées reçues sur les aides sociales
- La vie à la campagne
- Le rôle des parents élus aux conseils d'école et de classe
- Mon ado veut aller à son premier festival
- Etc.

Des présentations d'ateliers LA Maison Pop' ou d'association par ceux qui les animent :

- Atelier Manger, Bouger et autres recettes de bien-être
- Atelier Bricolo-déco
- Activité Boxe thaï
- La découverte sportive dans le cadre des TAP

## -----Sorties en familles

### Objectif : partager des moments conviviaux en famille

Référente : Edwige Bellicaud

Page | 3

En 2015, plusieurs sorties familles et spectacles ont été organisés conjointement avec le centre de loisirs, à la fois à destination des enfants présents au centre de loisirs mais aussi des familles du territoire. Autant d'occasions pour les parents de partager des moments conviviaux et de détente avec leurs propres enfants, avec les animateurs de LA Maison Pop', avec d'autres familles. Dans un univers où les écrans sont omniprésents au sein des familles, les temps de partage se raréfient. La sortie et le spectacle offrent la possibilité à toute une famille, de vivre un temps partagé qui alimente la mémoire familiale commune. Lors des spectacles les parents découvrent souvent leur enfant sous un autre jour, avec une capacité de concentration, une sensibilité, une analyse et une compréhension que, souvent, ils ne lui connaissaient pas. Enfin, le temps du spectacle, de la sortie ne se limite pas à celui de la représentation ou de la visite, il se prépare et s'anticipe, donnant lieu à la transmission des parents aux enfants des codes de socialisation propre à un lieu public et se prolonge à l'issue de ce temps à travers le dialogue, les souvenirs.

Les familles sont ainsi entraînées dans des lieux où seules elles n'iraient pas mais retourneraient plus facilement ensuite. Les spectacles proposés en 2015 étaient tous gratuits, les sorties quant à elles accessibles à tous par une participation financière modique afin d'encourager la participation du plus grand nombre.

En 2015, parents et enfants ont ainsi participé à :

- Une sortie spectaculaire en Gironde le 16/07/15

- Une sortie au parc de jeux Wakari en Dordogne le 24/07/15
- Un spectacle « Slam et des Balles » à Montendre le 30/07/15
- Une Sortie au Château des énigmes à Pons le 25/08/15
- Une pièce de théâtre « Le regard de l'homme sombre » à Montendre le 21/10/15
- Un spectacle « Gil et Zut » à Courpignac le 16/12/15
- Des sorties cinéma à chaque période de vacances scolaires

Sans oublier l'opportunité offerte à tous les habitants de découvrir un groupe musical différent chaque mardi d'été lors des marchés nocturnes organisés par LA Maison Pop', la culture qui se cultive dans la rue.

## -----Semaine Bleue

Objectif : Cet événement est l'occasion pour les acteurs en lien avec les retraités, les personnes âgées, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle que jouent les seniors dans notre société.

Référente : Edwige Bellicaud

La Semaine bleue, semaine nationale qui se déroule chaque année en octobre, est consacrée à l'information, à la sensibilisation de l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

LA Maison Pop' a organisé jeudi 15 octobre 2015, en partenariat avec le CLIC de Haute-Saintonge, une manifestation en deux temps à la salle municipale de Montendre.

Cette journée s'inscrivait dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition de la journée départementale des centres sociaux de Charente-Maritime consacrée aux seniors.

Page | 5

Le matin, 2 grandes tables rondes avec une vingtaine de participants étaient animées autour du thème « La retraite, ça se prépare ». La vidéo de Dominique Sinner (accompagnatrice de groupes en situation de reconversion, de changement), enregistrée en amont à notre demande et financée par le CLIC et la MSA des Charentes, servait de support à l'échange. Temps riche entre retraités venus parler de leur passage à la retraite, futurs retraités, professionnels.

La matinée s'est achevée par la prise de parole d'associations locales pour présenter des nouveaux projets en lien avec les retraités (Rando santé et ateliers nutrition santé seniors).

L'après-midi était placé sous le signe de la détente avec des animations festives pour promouvoir le bien vieillir et s'adressant plus particulièrement aux « jeunes » seniors. Ce public-là n'était pas vraiment représenté mais les résidents des EPHAD de Montendre, Montlieu la Garde (une vingtaine de personnes) étaient quant à eux présents, rejoints par les enfants de l'école primaire de Montendre (80) sur un temps TAP.

Au programme, la projection d'un diaporama réalisé par l'association Forme et Détente qui retraçait en images les villages visités lors de ses nombreuses marches et ses diverses activités. Ce diaporama fut suivi du spectacle « Ni vu, méconnu » interprété par la fameuse Suzanne de la compagnie Larensor, grand-mère atypique qui a réjoui les spectateurs. Enfin pour clore la journée, le club de country West'uaire » a présenté

quelques danses. Une réelle rencontre intergénérationnelle à l'image de celle qui avait eu lieu le lundi précédent où un groupe d'une vingtaine d'enfants de l'école primaire de Montendre, accompagné par les animateurs de LA Maison Pop' sur un temps TAP, est allé à la rencontre des résidents de l'EPHAD de Montendre pour partager jeux et crêpes le temps d'un après-midi.

## -----Accompagnement à la Scolarité

**Objectif :** Ce dispositif vise à accompagner l'enfant vers la réussite scolaire mais aussi à permettre au parent d'être légitimé dans ses fonctions éducatives.

Référente : Edwige Bellicaud

Différents ateliers ont été proposés en 2015 dans ce cadre sur 3 communes de notre territoire, ils étaient axés sur la découverte gratuite d'activités culturelles, artistiques et d'expression que sont le théâtre et la musique.

Le CLAS s'inscrit dans le projet Collectif Famille de LA Maison Pop' dans la mesure où il est coordonné par la référente famille du centre social qui veille à ce que les différents protagonistes du projet (les enseignants, les parents, les enfants, les intervenants) y trouvent leur place. Il s'agit d'un partenariat co-éducatif autour de l'enfant, mais au bénéfice de chacun.

La référente famille a donc pris en compte les besoins identifiés, la réforme des rythmes scolaires, pour construire un projet commun répondant aux besoins identifiés dans 1 école et 2 RPI du territoire :

- 1 CLAS musique auquel ont participé 10 élèves de l'école primaire de Montendre (CP/CE1/CE2/ULIS) - 15 séances
- 1 CLAS théâtre auquel ont participé 9 élèves du RPI de Vanzac (CE1/CE2/CM1/CM2) -17 séances
- 1 CLAS théâtre auquel ont participé 8 élèves du RPI de Courpignac (CM1/CM2) - 17 séances

Page | 7

Au fur et à mesure des séances de ces 3 ateliers artistiques, nous avons constaté chez les enfants de remarquables progrès en termes de concentration, d'écoute, d'expression, de mobilisation de leurs savoirs.

Les parents ont eux aussi été très mobilisés et impliqués dans ce dispositif par des rencontres individuelles et régulières, en présence de leur enfant, de la coordinatrice du projet et des intervenants. Les objectifs de ces temps étaient de prendre en compte les avis de chacun, d'échanger autour de la place de leur enfant au sein de l'activité, dans le groupe, de mesurer ensemble son évolution, les changements qui s'opéraient, d'ajuster les séances, de faire le lien avec l'école, mais surtout de conforter le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.

Les ateliers CLAS théâtre ont été animés à Vanzac et à Courpignac par Léa Quinson de l'association de théâtre les Dakatchiz, Charlotte Supron, et Edwige Bellicaud de LA Maison Pop'.

L'atelier CLAS musique a été animé par Julien Tugas de l'association A'Donf et Charlotte Supron.



A travers ce projet, LA Maison Pop' s'est appuyée sur les compétences et la richesse de ces deux associations locales et de leurs intervenants respectifs, en contrepartie, à nos côtés, avec leurs savoir-faire artistiques, ils ont appris à « faire » du CLAS en s'adaptant perpétuellement aux particularités des participants, en ajustant le contenu des séances, en créant du lien avec les parents, merci à eux pour leur collaboration.

La référente famille et l'animatrice CLAS de LA Maison Pop' ont participé à 7 demi-journées de formation départementale réservée aux acteurs locaux de CLAS à la fois sur de l'analyse et de l'échange de pratique.

LA Maison Pop' remercie les enseignants des écoles primaire de Montendre, du RPI de Vanzac, du RPI de Courpignac, ainsi que les élus de ces communes qui contribuent largement au CLAS, par l'intérêt qu'ils portent à ce dispositif, par le relais qu'ils assurent auprès des parents, par la mise à disposition de locaux et par l'accueil qu'ils réservent aux intervenants CLAS.

# -----Les 7 chevaliers

## Accueil de loisirs

Page | 9

Objectifs : Répondre aux différents besoins de garde des familles sur le territoire. Porter une attention particulière aux rythmes de chaque enfant.

### *Accueils périscolaires*

Le goûter reste un moment important où la transition entre l'école et le périscolaire s'établit. C'est également un temps propice aux échanges.

Nous travaillons sur les thèmes liées au calendrier (la galette des rois et reines, Pâques, fête des mères) en fabriquant des objets.

C'est donc un lieu de socialisation où on prend le temps de faire avec et de laisser faire afin de se détendre en début et fin de journée.

**A l'accueil maternel** on apprend à grandir ensemble, les jeux d'imitation ont une place importante pour faire comme maman et papa, des moments de repos sont ménagés. L'enfant apprend à faire seul (mettre mes chaussures, me laver les mains, ranger les jouets, aider un copain ou une copine).

**A l'accueil élémentaire**, le rituel des devoirs est établi, les plus grands aident les plus jeunes, c'est valorisant et les enfants sont plus attentifs, une bénévole vient renforcer l'équipe tous les mardis. On est en lien avec les projets des mercredis :

- mise en place d'un coin jardin

- ateliers bricolage en lien avec les saisons et l'envie des enfants.

L'accueil maternel a participé pour la première fois à « la semaine de la petite enfance », du 9 au 13 mars, dispositif destiné au trio enfants-parents-professionnels ; le thème était « rencontre avec la nature ». Ce fut un moment privilégié pour mieux connaître les parents, où nous avons pris le temps, parents, enfants et animatrices, de jouer et créer ensemble.

### **Evolution de la fréquentation (en heure enfant):**

2015 : 8757

2014 : 7853

2013 : 8176.25

On constate une augmentation de la fréquentation sur le périscolaire en 2015 : + 904 heures liée à l'ouverture du



mercredi matin (réforme des rythmes scolaires)

**Equipe :** Directrice de l'accueil :  
Sophie GIRARDEAU

Animateurs/animatrices : Anna Chaulet, Jessica Cutrera, Emerick Daubert, Théo Desaix, Charlotte Landreau, Laurie Massondo, Sophie Mathieu, Lorenzo Paronneau.

## Les mercredis

Vers plus de citoyenneté afin d'agir et s'impliquer sur le développement durable.

Après une année d'expérience sur cet accueil qui a été modifié par la réforme des rythmes scolaires, nous pouvons en tirer quelques conclusions. Les enfants ont bien intégré le rituel de l'après école : *c'est l'animateur/animatrice qui vient me chercher après la classe*. Les familles sont rassurées, le système fonctionne mais cela demande beaucoup plus de rigueur et d'anticipation sur les inscriptions.

### L'organisation d'une 1/2 journée à l'accueil de loisirs les mercredis

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les enfants scolarisés ont classe les mercredis matins. Nous avons donc adapté le fonctionnement de notre accueil de loisirs pour le bien être des enfants et des familles.

**11h40** 2 animateurs vont chercher les enfants de l'école maternelle avec le minibus de LA Maison Pop' pour les acheminer vers l'accueil de loisirs

**11h45** 2 animateurs récupèrent les enfants de l'école primaire sur place près du portail de sortie des élèves

**12h10** après avoir déposés les enfants de la maternelle de Montendre à l'accueil de loisirs et sous réserve d'inscriptions, 1 animateur se rend en minibus à l'école de Coux pour récupérer les enfants de ce RPI et les achemine à l'accueil de loisirs

**12h10** 1 ou 2 animateurs attend le bus scolaire du RPI de Courpignac à l'arrêt de bus près de Super U pour réceptionner les enfants, ils sont acheminés à pied jusqu'à l'accueil de loisirs

**12h20/12h30** lavage des mains et déjeuner au réfectoire de la cantine de l'école primaire

**13h15-14h30** pause bien méritée où les plus jeunes sont accompagnés en douceur pour une temps de sieste dans la salle prévue à cet effet. Les plus grands, quant à eux, profitent de la salle d'expression pour un moment de détente

**14h30-16h30** les enfants participent aux activités concoctées en amont par l'équipe d'animation

**16h30-17h00** la collation pour tous, le temps de papoter avec les copains et copines et d'initier de temps en temps son palais à de nouvelles saveurs

**17h00-18h30** le retour des parents, un moment de transition où l'enfant sera invité à jouer, lire, bricoler. Temps d'échange privilégié avec l'équipe d'animation et les parents avant la fermeture de l'accueil.

Les aménagements effectués par la municipalité (salle de sieste, sanitaires, rideaux, etc.) ont permis d'améliorer l'accueil des plus petits. Le dortoir permet aux enfants de dormir mieux et plus longtemps. C'est un vrai plus pour eux, qui bénéficie

ponctuellement aux plus grands demandeurs d'un temps de repos. Notre cuisine est enfin équipée d'eau chaude : un détail qui fait toute la différence au moment de nettoyer la vaisselle du goûter !

Page | I



Aménagement  
du centre de  
loisirs :

Les enfants  
participent à  
l'amélioration  
de leurs  
conditions  
d'accueil !

Les parents ont de nouveau été associés à l'aménagement.

Temps fort : sensibilisation aux droits des enfants, musique (électro, MAO, guitare, percus, ..), vidéo, échanges intergénérationnels avec la maison de retraite LA MIRAMBELLE, concours « crée ton arbre imaginaire avec des objets de récupération »

Sorties extérieures :

- Pêche au lac de Montendre (partenariat avec le club de pêche)
- Canoë au lac de Montendre
- Piscine au bassin ludique de Montendre
- Visite du site du Free Music

## Evolution de la fréquentation

2015 : 4045 heures enfants

2014 : 5902 heures enfants

2013 : 4824 heures enfants

*Nous constatons une baisse de la fréquentation: 1857 heures en moins que 2014, liée en partie à la réforme des rythmes qui a amputé la journée du mercredi au centre de 4 heures.*

**Equipe :** Directrice de l'accueil : Sophie GIRARDEAU

Animateurs/animatrices : Anna Chaulet, Suzon Coignard, Jessica Cutrera, Emerick Daubert, Théo Desaix, Charlotte Landreau, Laurie Massondo, Sophie Mathieu, Lorenzo Paronneau.

## *Temps d'activité péri-éducatifs*

**Objectifs :** dans le cadre du PEDT, permettre la réussite et l'épanouissement de tous les enfants, en respectant leur rythme et leur sécurité. Vivre-ensemble.

Page | 2

Constat après notre deuxième année d'expérimentation : la fréquentation reste à environ 90% de participants sur chaque aile de l'école élémentaire. Les regards croisés des enseignants et animateurs établissent que les enfants sont fatigués en fin d'année (novembre /décembre). Les liens avec les enseignants se renforcent, nous échangeons sur nos préoccupations et nos inquiétudes afin de mieux comprendre et mieux accueillir les enfants.

Nous avons constaté une augmentation de la violence entre les enfants et des débordements de parents à la sortie des classes. Est-ce une conséquence des attentats que nous avons connus en 2015 ? C'est une hypothèse que partagent les animateurs.

Ces constats nous ont amenés à avoir pour visée pédagogique : le vivre ensemble. Nous avons donc à l'esprit qu'à travers ce que nous proposons, nous allons avoir une attention particulière sur le respect des règles et consignes et le rapport à l'autre.

Les ateliers proposés chaque jour varient en fonction de la météo mais généralement nous proposons aux enfants :

- Sport collectif
- Arts plastiques
- Informatique

- Judo
- BD/Mangas
- Bibliothèque
- Cuisine

Nous ne faisons pas d'inscription au préalable sur les ateliers, les enfants ont la possibilité de choisir le jour-même, ils ont même le droit de ne rien faire.

Afin de valoriser l'enfant, nous proposons à ceux qui le désirent d'animer un atelier : gros succès, au point que nous avons été débordés par les propositions. Aussi, c'est désormais le jeudi que les enfants ont la possibilité de proposer une animation.

Exemple d'animation proposée par les enfants : Origami (boomerang), bricolage de Noël, jeu sportif dans la salle bleue, expression théâtrale, etc. On peut constater qu'ils ont des idées et certains se débrouillent vraiment bien.

**Equipe :** Directrice de l'accueil : Sophie GIRARDEAU

Animateurs/animatrices : Anna Chaulet, Suzon Coignard, Jessica Cutrera, Emerick Daubert, Martine Debavelaere, Théo Desaix, Charlotte Landreau, Audrey Marchegay, Gilles Marquiseau, Rémi Marquiseau, Laurie Massondo, Sophie Mathieu, Lorenzo Paronneau.



## Vacances scolaires

L'accueil est ouvert sur la période hiver (février), printemps (avril), été (juillet et août) et octobre (automne), ce qui fait au total **68 jours** d'ouverture. L'association est fermée durant les fêtes de fin d'année depuis 2012. Les parents aujourd'hui le savent et s'organisent en conséquence.

Page | 4

### Les projets mis en œuvre :

- **Vacances d'automne** : *Etre ensemble à son rythme, sensibilisation au respect de l'environnement.*

Temps fort : Journée autour de la COP 21 avec un après-midi avec des ateliers scientifiques, expositions, etc. co-animés par les Petits débrouillards et notre équipe qui a démontré sa compétence en la matière. Théâtre en soirée avec le Petit Théâtre de Pain.

**Equipe** : Isabelle SERAFIN (direction), Flavie BONNEAU, Jessica CUTRERA, Charlotte LANDREAU, Virginie REVEILLAUD, Jelsie-Ann TIMBERT (stagiaire Lycée Professionnel Agricole Barbezieux, 1<sup>ère</sup> année bac pro service aux personnes)

### Evolution de la fréquentation :

2015 : 2715 heures enfants

2014 : 2428 heures enfants

2013 : 2290 heures enfants

On constate que la fréquentation est en hausse, avec un nombre important de plus petits (- 6 ans) et de filles : 47% de filles contre 44% en 2014

- **Vacances d'hiver** : *Développer et favoriser le vivre ensemble à travers l'échange et le partage, sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne.*

Temps fort: à la rencontre des parents autour d'une veillée concoctée par l'équipe autour d'une exposition et vidéo créée par les enfants.

Page | 5

La sortie cinéma à Montguyon reste un rituel, les plus jeunes sont ravis de se rendre en bus voir un film qui est souvent choisi par l'équipe « court métrage » et adapté au public.

Les plus grands ont découvert le super trampoline « Let's Jump' », à Bordeaux.

**Equipe** : Lorenzo PARONNEAU (direction), Sophie MATHIEU, Jessica CUTRERA, Amélia MOULY, Gabrielle JEGAT.

Première expérience concrète de direction pour Lorenzo Paronneau : une montée en compétences réussie !

### **Evolution de la fréquentation :**

2015 : 1933 heures enfants

2014 : 2299 heures enfants

2013 : 2004 heures enfants

On peut constater que la fréquentation est en baisse depuis trois ans sur cette période de vacances tout en demeurant correcte avec une moyenne de 25 enfants par jour.

- **Vacances de printemps** : *Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres, et le vivre ensemble en collectif.*

Temps fort : Fête des droits des enfants à PERIGNY, découverte du safran, à Vanzac, sortie accro-branches à Saint-Georges de Didonne.

Nous avons fini la période avec la traditionnelle invitation des parents sur un goûter autour des saveurs de notre territoire le mercredi 6 mai.

Page | 6

**Equipe** : Sophie GIRARDEAU (direction), Elodie SICAUD, Jessica CUTRERA, Audrey TRENTON, Amélia MOULY (fin de stage BAFA)

### **Evolution de la fréquentation :**

2015 : 1812 heures enfants

2014 : 1646 heures enfants

2013 : 1561 heures enfants

Une fréquentation en hausse depuis trois ans. La mixité filles/garçons est en augmentation pour les + 6ans. 77 enfants différents inscrits dont 42 garçons et 35 filles.

- **Vacances d'été** : *Mettre en place une vie collective harmonieuse en respectant le rythme de chacun, en permettant l'expression, l'autonomie, la créativité.*

Temps forts : journée spectaculaire (festival à Bourg/Gironde), sortie parc Wakari, spectacle de Slam et des balles (ouvert à tous), château des énigmes, sorties ciné

Les petits se sont évadés en jouant, découvrant, expérimentant, créant autour de différents thèmes (les matières, les couleurs, les

sorcières et extraterrestres, les contes...), ils ont pu s'exprimer et adopter un rythme adapté à leurs besoins.

Les plus grands se sont fédérés autour d'activités et projets. Avec les animateurs, ils ont fait naître un esprit de groupe pour partir à l'aventure sur des interviews, des grands jeux, des créations, une « opération cabane »...

Page | 7

De bons retours des familles et une meilleure prise en compte des parents grâce au projet collectif familles, des projets qui dynamisent le groupe.

**Equipe** : Sophie Girardeau et Isabelle Serafin (direction), Sophie Mathieu, Suzon Coignard, Théo Desaix, Jessica Cutrera, Laurie Massondo, Audrey Trento, Flavie Bonneau, Lucille Boisseau, Florian Gay, Mélanie Gauvin et Savanna Ungar (stagiaires BAFA, stage validé), Tiphaine Mamert (en stage de découverte par la mission locale)

### **Evolution de la fréquentation :**

2013 : 8540

2014 : 8283

2015 : 9455

On constate une hausse continue sur les deux mois plus significative en juillet qu'en août.

Quel que soit le temps d'accueil : périscolaire, TAP, vacances, etc. le centre de loisirs est avant tout un lieu privilégié d'apprentissage du vivre ensemble. Par l'écoute, l'attention et le respect des autres, il permet la construction de sa propre personnalité.

Le fait d'avoir une équipe de permanents présents sur tous ces temps favorise le fonctionnement et la relation avec les familles et enfants. L'expérience et la qualification acquises par l'équipe participent à la qualité du projet. Elles permettent également des remplacements plus aisés en direction, des échanges, une émulation. Néanmoins, la proportion toujours importante d'emplois aidés et CDD demeure le point faible, les fins de contrat sont vécues difficilement.

L'aménagement des locaux doit se poursuivre, d'autant que nous avons été cambriolés. Nous avons des idées : peindre les salles qui n'ont pas été restaurées, faire la cuisine, revoir les extérieurs.

Les temps de rencontre avec les familles ont été bien travaillés : c'est devenu un rituel sur chaque période de vacances, apprécié de tous et qui renforce le lien avec les parents.

La quinzaine du bilan a fait émerger un manque de visibilité du projet TAP pour certains parents : ils aimeraient savoir qui anime les ateliers et le sens du projet. Nous avons profité de cette rencontre pour répondre aux questions, et nous avons perçu qu'ils étaient rassurés. Néanmoins, nous devons améliorer le lien avec les parents dont les enfants participent aux TAP.

Enfin, nous devons être attentifs à la détérioration du climat à la sortie de l'école élémentaire. C'est le point à améliorer pour 2016.

# -----Les Coux-Kids

**Objectif : L'enfant est au cœur du projet qui articule le souci de ses rythmes et besoins, de son bien-être et confiance en soi ; la volonté de socialisation ; l'envie de favoriser l'expression et la curiosité.**

Directrice : Isabelle Serafin

Administrateurs référents : Florence Gruelles et Mélanie Daviaud

Un projet pédagogique est commun aux temps d'accueils des enfants scolarisés sur le RPI de Coux, Chardes, Vallet, Sousmoulins : périscolaires et temps libérés par la réforme des rythmes scolaires (TAP).

C'est donc l'enjeu de ces temps collectifs que de permettre à l'individu de s'épanouir tout en tenant compte de la nécessité et des contraintes du collectif. C'est la raison pour laquelle nos activités se déroulent dans des espaces identifiés (signalétique, pictogramme, ..), dans un cadre sécurisant (règles de vie, rituels, animateurs référents, professionnalisation, etc.) mais libres d'accès et non-obligatoires. Le cadre est là pour nous permettre de nous adapter aux envies, propositions, imprévus, ... qu'ils émanent des enfants, des animateurs ou des circonstances, et qui loin de nous déstabiliser enrichissent le quotidien et sont autant d'opportunités de mener à bien notre projet.

## *L'accueil périscolaire*

L'accueil a bénéficié cette année d'une amélioration des locaux par les investissements concertés de la commune de Coux et de LA Maison Pop' : mobilier et matériel pédagogique.

Page | 10

On voit également des évolutions très positives dans le fonctionnement du groupe : développement de l'entraide, moins de conflits, mixité des groupes. L'atmosphère y est très agréable, enfants et parents le soulignent et le montrent en partageant un goûter quand leur emploi du temps le permet. On constate que les familles se saisissent peu des moments d'échanges qui leur sont proposés, mais l'équipe parvient à contourner cela pour créer du lien (ex : vidéo remise sur clé USB). Ainsi, l'équipe a su faire des contraintes de cet accueil qui compte des enfants âgés de 3 à 14 ans une richesse pour le vivre-ensemble.

La fréquentation demeure cependant très faible, avec une diminution marquée depuis septembre 2015.

## *Les Temps d'Activités Péri-éducatifs*

Bricolage, balades nature, jeux, rencontres, sport, ... à découvrir les activités menées pendant ces temps, on a du mal à croire que ceux-ci soient aussi courts : 45 mn à 1h maximum ! Plusieurs temps forts ont marqué les esprits :

- la rencontre avec le comédien Benoît Michel (*Clem, Fais pas ci-fais pas ça*, etc.) que les enfants ont pu interviewer ;

- le grand prix des petits lecteurs de Poitou-Charentes « T'as lu ça t'a plu » ;
- la réalisation de la vidéo des Coux-Kids, projetée sur chaque accueil et lors de la rencontre de rentrée.

Les enfants sont particulièrement enthousiastes et l'objectif de les ouvrir aux autres et au monde sur ces TAP est atteint.

Le binôme composé d'Isabelle Serafin et Suzon Coignard est renforcé pour l'animation des TAP par leurs collègues Sophie Mathieu et Rémi Marquiseau, et Alexandra Babin, mise à disposition par la commune de Chardes. On constate que cette équipe malgré le peu de temps partagé fonctionne très bien. Elle a déployé beaucoup d'énergie pour s'adapter aux temps très courts et aux conditions de ces activités, se faire connaître et apprécier des enfants et des adultes.

## -----Paroles de jeunes

La mobilisation de « nouveaux » jeunes et la création d'un poste d'animateur jeunesse sont les actions qui ont marqué ce projet en 2015.

Le groupe que nous accompagnons depuis plusieurs années a grandi et pris son envol pour d'autres aventures. Nous gardons contact avec eux via les réseaux sociaux. Cependant, notre projet devait se poursuivre avec d'autres jeunes du territoire.

L'équipe d'animation s'est étoffée, puisque Sophie MATHIEU, Rémi MARQUISEAU, Lorenzo PARONNEAU et Sophie GIRARDEAU ont été mobilisés sur cette démarche de mobilisation.



### **Les moyens pour la mise en œuvre de ce projet :**

Les rendez-vous du vendredi soir ont une thématique construite avec le groupe.

- 16 et 30 janvier (initiation à la MAO et création de bijoux)
- 13 février (initiation à la boxe thaï suivi d'un repas thaï) succès 20 jeunes ont participé à cette soirée. 16 jeunes (11 filles et 6 garçons de 11 à 16 ans.
- 13 mars (soirée loup-garou)
- 13 mai (préparation de nuit campée avec les jeunes)
- 22/23 mai nuitée à la Taulette ... 7 jeunes (5 filles et 2 garçons âge de 11 à 14 ans)
- La journée animation plage dans le cadre du Free Music (21 juin)

La permanence du foyer s'est poursuivie les lundis et jeudis jusqu'au mois de juin. La référente a appris à la rentrée de septembre 2015 que LA Maison Pop' n'interviendrait plus sur le foyer, le collège ayant embauché des contrats civiques pour assurer ce temps.

En octobre, la création du poste d'animateur jeunesse a permis de renouer avec le collège et de proposer des ateliers sur la laïcité et de la boxe éducative.

Au cours de ces trois dernier mois se sont créés :

- Un agenda participatif jusqu' à juin 2016
- Des sorties culturelles et leur agenda (marché de Noël, sorties concerts,...)
- Des échanges et débats autour des attentats du 13 Novembre
- Des interviews sur le thème de l'adolescence

Le développement de l'accueil de jeunes est en cours avec des réunions d'information et d'organisation où les jeunes co- construisent le projet de manière conviviale et participative. De plus des soirées à thèmes sont organisées (soirée cinéma,...).

L'animateur Paroles de jeunes a été présent lors de la journée de la laïcité organisée par le collège de Montendre le 9 décembre et a rencontré le principal du collège et le principal de la SEGPA afin de mettre en place divers projets tels que l'animation d'atelier d'écriture et des ateliers Boxe thaï.

Plusieurs outils de communication ont été créés comme l'acquisition d'un téléphone portable, la création d'une adresse mail, d'un blog ainsi que des cartes de visites pour chacun des salariés de LA Maison Pop'.

Paroles de jeunes a également répondu présent pour accompagner à la création d'une nouvelle association de HIP HOP sur Montendre, l'association WL CREW.

Aujourd'hui LA Maison Pop' est labellisée par la CAF « structure accompagnant des projets jeunes » et fait partie d'un collectif départemental ; l'équipe a ainsi participé à du théâtre-forum animé par Arc en ciel afin d'échanger et travailler sur les projets jeunes.

Le groupe de jeunes :

- Plus mixte : les filles sont présentes (voire plus nombreuses que les garçons sur certaines soirées) .
- Plus jeune : ce sont plutôt des collégiens qui viennent sur les soirées du vendredi (6ème/3<sup>ème</sup>)
-

## ----Démarche d'accompagnement concerté

Objectif : Afin d'aider les personnes en difficultés à retrouver ou à développer leur autonomie de vie, la Démarche d'Accompagnement Concerté vise à rompre leur isolement, à les faire participer à des échanges et à développer leurs capacités d'agir.

Page | 14

Référente : Adéline Bertrand

Le cadre de ce projet est la convention annuelle qui lie le Département de la Charente-Maritime et le centre social, il repose sur la capacité des acteurs sociaux du territoire à tisser des partenariats qui facilitent le quotidien des personnes en situation de fragilité.

A cet effet, nous développons ce projet sur deux axes : l'accompagnement et la mise en réseau.

### *L'accompagnement*

L'animatrice d'insertion a reçu une vingtaine de personnes durant l'année 2015. La plupart a été orientée par la Délégation Territoriale ou la Mission locale. Les personnes reçues sont toujours majoritairement des femmes célibataires, avec ou sans enfant, ce qui a permis à l'animatrice de poursuivre l'accompagnement sur les ateliers collectifs dits de bien-être dont l'objectif est de valoriser les participantes. En effet, une proportion importante de personnes accompagnées souffrent d'un manque de confiance en soi voire de « phobie sociale » et limitent au maximum leurs contacts avec autrui.

Des hommes ont pu également intégrer l'accompagnement. Ils sont présents sur les ateliers cuisine et activité physique. Certains s'inscrivent dans une démarche de bénévolat lors des marchés nocturnes et du carnaval (préparation, sécurité, circulation...). Sur des temps individuels de soutien et d'accompagnement social un accompagnement est proposé afin de les soutenir dans la construction de leur budget mais aussi dans une démarche de régulation administrative. Bien évidemment ce dernier point est proposé aux hommes comme aux femmes qui en font la demande ou en ont le besoin.

Un couple participe régulièrement aux ateliers cuisine et activité physique. Madame vient également à l'atelier bien-être. L'isolement, comme ils le montrent, peut également se faire ressentir à deux.

L'envie et le besoin de s'inscrire dans la vie associative leur permet de s'ouvrir à la culture, aux échanges, via les nombreuses actions de LA Maison Pop'. A travers ces ateliers, nous les sensibilisons à des actions de prévention et de citoyenneté (journée contre les violences faites aux femmes, journée COP 21...).

- Atelier bien-être : le mardi après-midi, préparation de produits de soin à partir des ingrédients du placard ;
- Mangez-bougez et autres recettes de bien-être : un mercredi/deux, en partenariat avec Entraide et Solidarité, atelier cuisine suivi d'un repas partagé et d'une activité physique.
- Sophrologie : mardi soir, encadré par Christelle Morellini, sophrologue. 8 participants.

## *Le réseau*

Le diagnostic social de LA Maison Pop' avait pointé un isolement des acteurs sociaux du territoire. Dans une dynamique de réseau, nous proposons des rencontres entre les professionnels de l'action sociale du territoire d'action du centre social. Ces rencontres entre pairs, organisées sous forme de petits-déjeuners pour plus de convivialité, ont pour objectif de faire connaissance, de se connaître et reconnaître : créer du lien, de pouvoir échanger sur les réalités du territoire : produire de la connaissance, pour faciliter les échanges et penser un travail commun et en partenariat qui réponde mieux aux besoins des personnes fragilisées. Elles sont animées par l'animatrice d'insertion de LA Maison Pop' Adéline Bertrand. Ces rencontres se font à tour de rôle dans les locaux des différents partenaires.

En 2015, six rencontres interprofessionnelles ont eu lieu. Ce réseau rassemble une vingtaine de professionnels venant de différentes institutions : la PMI et les AS de la Délégation Territoriale de Haute-Saintonge, le SAO de l'EPD des 2 Monts, l'UDAF, la MFR de Chevanceaux, Entraide et Solidarité (banque alimentaire), les ateliers d'insertion de la CDCHS, le CLLAJ, la Mission Locale (antennes de Montendre et Montlieu), le Secours Catholique, le centre social de Pons, la mandataire judiciaire à la protection des majeurs, les bénévoles de l'association Vie Libre.

Dans l'idée d'une approche partagée du territoire et de ses réalités sociales, nous avons poursuivi notre participation dans plusieurs réseaux ou groupes de travail, cette année nous avons participé :

- aux réunions des prestataires RSA organisées par la DT
- aux réunions inter-centres sociaux DAC organisées par la FDCS

- au comité d'acteurs en santé organisé par l'ARS, thématique : accès aux droits et aux soins des publics en situation de précarité
- aux travaux de la charte territoriale des solidarités avec les aînés organisés par la MSA des Charentes (groupe de pilotage et commission lien social)
- au réseau co-animé par la sous-préfecture, l'EPD des 2 Monts et Tremplin 17 concernant les femmes victimes de violences
- aux réunions d'organisation de la Semaine bleue coordonnées par le clic de Haute-Saintonge.
- aux travaux du projet éducatif local.

Des actions co-portées ont émergé de ces réseaux comme :

- La Semaine bleue à Montendre où nous avons proposé des tables rondes autour du thème « la retraite ça se prépare »
- La journée de prévention des violences faites aux femmes avec la projection du film l'Emprise suivi d'un débat.
- LA Maison Pop' poursuit sa référence en Haute-Saintonge de la plateforme « Nutrition, maladies chroniques, obésité, activité physique » de l'ARS ; nous travaillons actuellement sur le fait de répertorier toutes les actions présentes sur le territoire.
- Nous sommes partenaires dans le sud des ateliers de nutrition-santé-seniors mis en œuvre par l'ASEPT.

C'est un bilan en demi-teinte que nous tirons de cette année. Nous regrettons d'avoir aussi peu d'orientations alors que les besoins des habitants sont flagrants et que nous avons une capacité d'accompagnement qui nous permet de faire plus. C'est d'autant plus dommage que nous constatons avec les personnes que nous accompagnons qu'elles parviennent à évoluer d'une manière positive. Nous avons repéré que beaucoup ne s'autorisent pas à prendre du

temps pour eux mais aussi qu'ils redoutent d'être piégés par l'accompagnement : à nous de valoriser la DAC comme un tremplin vers le développement de pouvoir d'agir. Du côté des référents potentiels, c'est-à-dire des travailleurs sociaux, les freins à cette réticence à l'orientation restent à trouver. Enfin, l'année a été marquée par la perte du local repéré pour l'atelier bien-être, ce qui remet au premier plan la question d'un équipement adapté pour notre activité.

## -----Sophrologie

**Objectif : Apporter aux habitants un nouvel outil afin de prendre soin de soi et trouver un apaisement.**

Référente : Christelle Morellini

Depuis 2014 des séances de sophrologie sont mises en place par le biais d'un partenariat entre LA Maison Pop' et une Sophrologue. Cette idée est née d'une demande de stage de Christelle Morellini afin de finaliser sa formation. Il a été proposé gratuitement aux habitants des séances de Sophrologie en groupe les mardi soir de 18h30 à 20h pendant les vacances d'été les mêmes jours que le marché nocturne afin de mobiliser la population.

A la fin de cette période, le groupe a souhaité poursuivre de façon hebdomadaire ces rencontres. En 2015 les séances se sont poursuivies sur ce mode-là jusqu'au mois d'Août. Le groupe s'était installé et nous avons le retour d'une bonne dynamique à l'intérieur de celui-ci. Le groupe a pu accueillir de nouvelles personnes et d'autres sont parties, en moyenne 10 personnes y ont participé.

En septembre 2015 Christelle s'est installée professionnellement ce qui a modifié les modalités. Il nous a fallu réfléchir à une nouvelle façon de proposer ces temps-là autre que sur un système de gratuité afin de pouvoir faire perdurer cet espace investi par le groupe. A partir d'Octobre 2015, à la suite d'un questionnaire remis aux participants afin de cibler leur budget, nous leur avons demandé de s'engager sur l'année par une adhésion à LA Maison Pop' ainsi que par une participation financière de 175€. Cette somme vaut pour 35 séances du 6/10/2015 au 26/07/2016.

Afin que de nouveaux participants se joignent à ce groupe, nous avons mis en place avec Christelle un rituel d'admission. En effet pour qu'il n'y ait pas de va et vient pouvant mettre à mal la dynamique du groupe, Christelle rencontre les nouvelles personnes susceptibles d'adhérer en amont et leur propose une séance d'initiation individuelle gratuite.

La Sophrologie est un espace ouvert et proposé aux personnes accompagnées dans le cadre de la DAC. L'animatrice d'insertion oriente des personnes qui ressentent le besoin de se détendre, de s'apaiser tout en intégrant le collectif. Cela leur permet de créer du lien social afin de rompre l'isolement dans lequel elles sont enfermées ainsi que travailler leur confiance en elle.



# Rapport financier

Conformément à la loi et aux statuts de notre association, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Centre Socio-culturel LA Maison Pop' durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

## **EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comparaisons qui suivent sont effectuées entre les comptes de 2015 et ceux de 2014.

## **ÉVOLUTIONS DES PRODUITS**

Les comptes de l'association au 31 décembre 2015 laissent apparaître une augmentation des recettes (19 687 € soit + 4 %), grâce à une augmentation des subventions (24 491 € soit + 6,77 %).

Par contre, la rémunération de nos activités accuse une légère baisse (4 804 € soit - 4 %).

Concernant les subventions, la subvention de la mairie de Montendre a augmenté de 7 108 €, augmentation qui concerne les TAP (temps d'activité périéducatif) pour une année entière, en 2014 il n'y avait que quatre mois..

D'autre part, la subvention du SIVOS pour l'accueil périscolaire de Coux et pour les TAP sur le RPI est passée de 5 000 € à 8 150 €, augmentation à imputer essentiellement sur les TAP.

A noter une augmentation de 7,98 %(soit 6 276 €) des aides sur salaires (ASP et FONGEP). Cette augmentation est directement liée à l'augmentation de la masse salariale.

Page | 21

### **ÉVOLUTION DES CHARGES**

Concernant les frais généraux de l'association, les dépenses ont diminué de façon assez importante par rapport à 2014 avec une baisse de l'ordre de 26 000 € soit -23,78 %. En effet, en 2014 il y avait eu des achats importants de matériel pédagogique et de petit mobilier pour les centres de loisirs. Ce poste a diminué à lui seul de 13 910 €.

Le poste formations des salariés a diminué également de 6 122,75 € (en 2014, financement de deux BPJEPS).

Les postes liés aux charges du personnel (salaires et traitements et charges sociales) ont augmenté de 11,9 %. (+ 40 496 €). L'association a eu recours à 11 contrats d'accompagnement dans l'emploi contre 8 en 2014.

Le poste impôts et taxes sur salaires a légèrement augmenté, il passe de 6 964,50 € en 2014 à 7 359 € en 2015, augmentation due à la formation professionnelle et donc directement liée à l'augmentation de la masse salariale.

Le montant des dotations aux amortissements a évolué de + 20 % ( 978,81€ ), c'est l'effet des achats de matériels en 2014 (véhicule, mobilier, etc .).

Nous constatons un résultat financier de 892,23 € et un résultat exceptionnel de -148,92 € contre respectivement 953,14 € et 72,63 € en 2014.

Le résultat de l'exercice ressort à + 30 901,72 € contre + 17 446,55 € en 2014.

Ce résultat tient compte d'une reprise de provisions pour un montant de 10 881,16 € devenue sans objet.

Le résultat purement lié à l'activité est donc de 20 020,56 €.

### **INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Conformément aux articles L.431-661 et D.441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, les soldes des dates à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéances, comme suit :

Exercice clos au 31 décembre 2015:

- Montant total du solde des dettes fournisseurs à la date du 31 décembre 2015 : 1 137,48 €
- Montant des dettes fournisseurs à échoir :
  - de 0 à 15 jours : 350,02 €
  - de 15 à 30 jours : 787,46 €

Exercice clos au 31 décembre 2014 :

- Montant total du solde des dettes fournisseurs à la date du 31 décembre 2014 : 19 415,30 €
- Montant des dettes fournisseurs à échoir :
  - de 0 à 15 jours : 2 007,96 €

de 15 à 30 jours : 17 407,07 €

### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels qui font apparaître un excédent de **30 901,72 €**.

Page | 23

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat excédentaire de l'exercice en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à 141 324,23 €.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Présidente, Trésorière, et Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

# COMPTE DE RÉSULTAT 2015

| DEPENSES |                                              |            | RECETTES                                    |            |        |
|----------|----------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|------------|--------|
| 5,85%    | 60-Achats animations/activités               | 31 754,30  | 70-Rémunération de nos activités            | 114 597,41 | 19,99% |
| 0,57%    | Fournitures pédagogiques d'activités         | 3 115,82   | Participation des usagers (facturation)     | 110 541,39 | 19,28% |
| 0,19%    | Fourn d'entretien et d'équipem. locaux       | 1 008,06   | Sponsors                                    | 2 300,00   | 0,40%  |
| 0,24%    | Fournitures administratives                  | 1 308,31   |                                             |            |        |
| 0,07%    | Produits d'entretien et de nettoyage         | 381,00     | Prestations Services MSA + Bons vacances    | 1 756,02   | 0,31%  |
| 0,07%    | Pharmacie                                    | 404,08     |                                             |            |        |
| 4,49%    | Alimentation et boissons                     | 24 358,48  |                                             |            |        |
| 0,02%    | Eau, gaz, électricité, combustibles          | 100,00     |                                             |            |        |
| 0,20%    | Carburant                                    | 1 078,55   | 74-Subventions                              | 386 409,23 | 67,40% |
| 3,17%    | 61-Services externes                         | 17 209,09  | Aides sur salaires                          |            |        |
| 0,61%    | Location photocopieuse / standard            | 3 287,88   | ASP / Cnaséa                                | 74 241,54  | 12,95% |
| 0,08%    | Locations immobilières                       | 425,60     | Fonjep                                      | 10 660,50  | 1,86%  |
| 0,37%    | Locations mobilières                         | 1 980,64   | Subventions                                 |            |        |
| 1,08%    | Entretien, réparations, maintenance          | 5 832,95   | DDCS                                        | 1 200,00   | 0,21%  |
| 0,99%    | Prime d'assurance                            | 5 357,52   | Conseil général                             | 48 177,00  | 8,40%  |
| 0,06%    | Documentation générale                       | 324,50     | Mairie de Montendre                         | 71 175,00  | 12,42% |
| 7,68%    | 62-Autres services externes                  | 41 676,37  | Sivom                                       | 11 525,00  | 2,01%  |
| 1,27%    | Honoraires + personnels extérieurs           | 6 861,55   | Sivos                                       | 8 150,00   | 1,42%  |
| 0,08%    | Publicités, publications                     | 417,00     | CDC Haute Saintonge                         | 4 750,00   | 0,83%  |
| 0,63%    | Frais de déplacement                         | 3 412,93   | CAF accueils de loisirs                     | 27 000,00  | 4,71%  |
| 0,21%    | Missions / réceptions                        | 1 149,83   | CAF Expérimentation ado                     | 12 000,00  | 2,09%  |
| 0,26%    | Affranchissement                             | 1 408,26   | CNAF Animation globale                      | 65 961,51  | 11,51% |
| 0,51%    | Téléphone                                    | 2 779,13   | CNAF Animation collectif famille            | 13 871,00  | 2,42%  |
| 0,03%    | Services bancaires                           | 137,55     | CNAF Prestation de service AISH             | 24 000,00  | 4,19%  |
| 1,14%    | Cotisation / affiliation                     | 6 174,67   | CNAF Clas                                   | 7 062,00   | 1,23%  |
| 2,76%    | Achats de prest. de services (Animations...) | 14 978,70  | MSA + autres                                | 6 635,68   | 1,16%  |
| 0,80%    | Organismes de formation                      | 4 356,75   | 75-Autres pts de gestion courante           | 9 828,09   | 1,71%  |
| 1,36%    | 63-Impôts et Taxes et assimilés              | 7 359,00   | Cotisations                                 | 2 820,00   | 0,49%  |
| 1,35%    | Cotisations formation professionnelle        | 7 309,00   | Remboursements formations                   | 6 702,71   | 1,17%  |
| 0,00%    | Taxes sur les salaires                       | 0,00       | Autres produits de gestion courante         | 305,38     | 0,05%  |
| 0,01%    | Autres Impôts et taxes                       | 50,00      | 76-Produits financiers                      | 990,37     | 0,17%  |
| 70,72%   | 64-Charges du personnel                      | 383 553,38 | Intérêts                                    | 990,37     | 0,17%  |
| 55,08%   | Salaires et traitements + stage              | 298 753,23 |                                             |            |        |
| 15,63%   | Charges sociales                             | 84 800,15  | 77-Produits exceptionnels                   | 428,18     | 0,07%  |
| 0,23%    | 65-Autres charges de gestion courante        | 1 228,55   | Produits exceptionnels sur op. de gestion   | 428,18     | 0,07%  |
| 0,02%    | 66-Charges financières                       | 98,14      | Autres produits exceptionnels               |            |        |
| 0,11%    | 67-Charges exceptionnelles                   | 577,10     | 78-Reprise sur amortissements et provisions | 11 032,88  | 1,91%  |
| 1,65%    | 68-Dotations aux amortissements et prov.     | 8 928,51   | Reprise Provision                           | 10 956,16  | 1,91%  |
| 1,06%    | Dotation aux amortissements                  | 5 768,82   | Transfert de charge                         | 76,72      | 0,01%  |
| 0,58%    | Dotations aux provisions                     | 3 159,69   |                                             |            |        |
|          | Cumul hors charges supplétives               | 492 384,44 | Cumul hors produits supplétifs              | 523 286,16 |        |
| 9,22%    | Charges supplétives                          | 50 000,00  | Produits supplétifs                         | 50 000,00  | 8,72%  |
| 100%     | Cumul des dépenses                           | *****      | Cumul des recettes                          | *****      | 100%   |

# PERSPECTIVES 2016

Un des objectifs prioritaires de l'année est de mener à bien le renouvellement du projet social de l'association. Celui-ci fera l'objet d'une présentation aux partenaires le 10 octobre, qui fait suite à un premier point d'étape, jeudi 3 février, autour de l'évaluation et diagnostic.

Nous avons fait le choix de miser sur le collectif et d'associer le plus possible professionnels et bénévoles pour qu'ils s'approprient cette démarche apprenante. Si le premier projet social a pu parfois donner l'impression d'échapper à certains, celui-ci fournit mille occasions d'y contribuer. Et nous allons y mettre des moyens puisque nous avons sollicité un accompagnement :

- Accolades pour la formation au développement social et la méthodologie du projet social participatif (4800 €)
- Comportance sur l'évolution de l'équipe professionnelle en « LAM Pop' Pro » (grâce au soutien d'un DLA 500€)

Mener à bien le projet social de l'association c'est également le faire avec les habitants. Nous allons donc poursuivre l'objectif fixé l'an dernier qui est d'améliorer nos capacités individuelles et collectives d'aller vers les habitants dans une perspective de développement du pouvoir d'agir.

Pas de projets sans moyens : le SIVOM nous a informés de sa dissolution en 2020, et dès 2017, la subvention allouée sera divisée par deux. Son président nous a proposés de travailler ensemble à cette échéance.

Les moyens ce sont également des professionnels. Nous allons devoir étudier la possibilité de péreniser des postes et avant cela nos priorités.



Le projet d'un nouvel équipement, peut-être sous forme d'une maison des services au public, va également mobiliser nos énergies.

Enfin, le développement de la zone du lac est un enjeu auquel nous devons nous associer pour faire évoluer notre activité.

| PREVISIONNEL 2016 |                                              |            |                                             |            |        |
|-------------------|----------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|------------|--------|
| DEPENSES          |                                              |            | RECETTES                                    |            |        |
| 6,13%             | 60-Achats animations/activités               | 36 240,00  | 70-Rémunération de nos activités            | 116 163,50 | 19,65% |
| 0,76%             | Fournitures pédagogiques d'activités         | 4 500,00   | Participation des usagers (facturation)     | 111 063,50 | 18,79% |
| 0,44%             | Fourn d'entretien et d'équipem. locaux       | 2 609,00   | Sponsors                                    | 3 000,00   | 0,51%  |
| 0,28%             | Fournitures administratives                  | 1 631,00   |                                             |            |        |
| 0,08%             | Produits d'entretien et de nettoyage         | 500,00     | Prestations Services MSA + Bons vacances    | 2 100,00   | 0,36%  |
| 0,08%             | Pharmacie                                    | 500,00     |                                             |            |        |
| 4,16%             | Alimentation et boissons                     | 24 600,00  |                                             |            |        |
| 0,01%             | Eau, gaz, électricité, combustibles          | 50,00      |                                             |            |        |
| 0,31%             | Carburant                                    | 1 850,00   | 74-Subventions                              | 401 936,50 | 68,00% |
| 3,60%             | 61-Services externes                         | 21 300,00  | Aides sur salaires                          |            |        |
| 0,59%             | Location photocopieuse / standard            | 3 500,00   | ASP / Cnaséa                                | 70 500,00  | 11,93% |
| 0,23%             | Locations immobilières                       | 1 350,00   | Fonjep                                      | 10 660,50  | 1,80%  |
| 0,59%             | Locations mobilières                         | 3 500,00   | Subventions                                 |            |        |
| 1,17%             | Entretien, réparations, maintenance          | 6 900,00   | DDCS                                        | 1 200,00   | 0,20%  |
| 0,93%             | Prime d'assurance                            | 5 500,00   | Conseil général                             | 48 177,00  | 8,15%  |
| 0,09%             | Documentation générale                       | 550,00     | Mairie de Montendre                         | 71 175,00  | 12,04% |
| 8,39%             | 62-Autres services externes                  | 49 600,00  | Sivom                                       | 11 525,00  | 1,95%  |
| 1,37%             | Honoraires + personnels extérieurs           | 8 100,00   | Sivos                                       | 8 150,00   | 1,38%  |
| 0,08%             | Publicités, publications                     | 500,00     | CDC Haute Saintonge                         | 4 750,00   | 0,80%  |
| 0,68%             | Frais de déplacement                         | 4 000,00   | CAF accueils de loisirs                     | 27 000,00  | 4,57%  |
| 0,14%             | Missions / réceptions                        | 850,00     | CAF Expérimentation ado                     | 12 000,00  | 2,03%  |
| 0,34%             | Affranchissement                             | 2 000,00   | CNAF Animation globale                      | 64 500,00  | 10,91% |
| 0,51%             | Téléphone                                    | 3 000,00   | CNAF Animation collectif famille            | 18 000,00  | 3,05%  |
| 0,03%             | Services bancaires                           | 150,00     | CNAF Prestation de service AIsH             | 28 420,00  | 4,81%  |
| 1,02%             | Cotisation / affiliation                     | 6 000,00   | CNAF Clas                                   | 7 379,00   | 1,25%  |
| 2,54%             | Achats de prest. de services (Animations...) | 15 000,00  | MSA + autres                                | 13 500,00  | 2,28%  |
| 1,69%             | Organismes de formation                      | 10 000,00  | Subvention d'équilibre                      | 5 000,00   | 0,85%  |
| 1,40%             | 63-Impôts et Taxes et assimilés              | 8 262,00   | 75-Autres pts de gestion courante           | 14 500,00  | 2,45%  |
| 1,38%             | Cotisations formation professionnelle        | 8 162,00   | Cotisations                                 | 4 000,00   | 0,68%  |
| 0,00%             | Taxes sur les salaires                       | 0,00       | Remboursements formations                   | 10 000,00  | 1,69%  |
| 0,02%             | Autres Impôts et taxes                       | 100,00     | Autres produits de gestion courante         | 500        | 0,08%  |
| 70,86%            | 64-Charges du personnel                      | 418 848,00 | 76-Produits financiers                      | 1 500,00   | 0,25%  |
| 55,47%            | Salaires et traitements + stage              | 327 905,00 | Intérêts                                    | 1 500,00   | 0,25%  |
| 15,39%            | Charges sociales                             | 90 943,00  | 77-Produits exceptionnels                   | 1 000,00   | 0,17%  |
| 0,18%             | 65-Autres charges de gestion courante        | 1 050,00   | Produits exceptionnels sur op. de gestion   | 1 000,00   | 0,17%  |
| 0,04%             | 66-Charges financières                       | 250,00     | Autres produits exceptionnels               |            |        |
| 0,09%             | 67-Charges exceptionnelles                   | 550,00     | 78-Reprise sur amortissements et provisions | 6 000,00   | 1,02%  |
| 0,85%             | 68-Dotations aux amortissements et prov.     | 5 000,00   | Reprise Provision                           | 5 800,00   | 0,98%  |
| 0,76%             | Dotation aux amortissements                  | 4 500,00   | Transfert de charge                         | 200,00     | 0,03%  |
| 0,08%             | Dotations aux provisions                     | 500,00     |                                             |            |        |
|                   | Cumul hors charges supplétives               | 541 100,00 | Cumul hors produits supplétifs              | 541 100,00 |        |
| 8,46%             | Charges supplétives                          | 50 000,00  | Produits supplétifs                         | 50 000,00  | 8,46%  |
| 100%              | Cumul des dépenses                           | 591 100,00 | Cumul des recettes                          | *****      | 100%   |

# Résolutions

## **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve le P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2015, le compte-rendu moral et le compte-rendu d'activités qui lui ont été présentés par la Présidente et les administrateurs de l'association.

**Cette résolution est adoptée : 24 pour ; 1 non exprimé.**

## **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par la trésorière, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, L'Assemblée Générale donne à la Présidente, à la Trésorière et aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution est adoptée : 24 voix ; 1 non exprimé**

## **TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice s'élevant à 30 901,72 euros, de la façon suivante :

- 30 901,72 € en report à nouveau créditeur dont le solde sera de 141 324,23 € après cette affectation.

**Cette résolution est adoptée : 24 voix ; 1 non exprimé.**



#### **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce et statuant sur ce rapport approuve l'absence de convention sur la période.

Page | 28

**Cette résolution est adoptée : 24 voix sur 25. (1 non exprimé)**

#### **CINQUIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

**Cette résolution est adoptée : 24 voix sur 25 (1 non exprimé).**

#### **SIXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale procède à l'élection des administrateurs à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit :  
**Frédéric Harnist et Emerick Daubert.**

Sont déclarés régulièrement élus :

**Florence Gruelles : 25 voix**

**Yvan Vergne : 22 voix**

**Didier Piéfort : 23 voix**

**Sophie Lhoumeau : 25 voix.**

#### **SEPTIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée : 20 voix sur 25 ; 5 non exprimés.**

**LA Maison Pop' remercie de leur soutien :**

